

Délibération n°2404-20

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14
Présents : 9+4 proc
Votants : 13

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine FAGES – Michel CORSINI

Objet : Approbation
Compte Administratif
Commune 2023

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Commune 2023.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2023 « Commune » dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 1 157 497,95 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 1 327 318,86 €
= 848 559,55 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 337 595,61 €
RAR ANNEE 2023 DEPENSES = 98 118,76 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES.....= 313 849,86 €
RAR 2023 RECETTES..... = 172 365,19 €
= 99 240,84 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. STOERKEL 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 par 13 voix POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Le secrétaire


Christian DI MARTINO

Gérard BRANDA
Signé par : Gérard BRANDA
Date : 15/04/2024
Qualité : Maire